Délégué : Mode d'Emploi « lycée »

Des délégués pour quoi faire

DANS LA CLASSE

- *réunir les élèves, les consulter sur les difficultés rencontrées*
- *aider et conseiller les élèves, être un médiateur*
- *dialoguer avec les professeurs, le professeur principal notamment organiser l'entraide entre les élèves*
- *animer la vie de la classe, favoriser le dialogue entre élèves*
- *encourager les autres élèves à prendre des responsabilités*

DANS LE LYCEE

- *représenter la classe, être son porte-parole au conseil de classe*
- *être l'interlocuteur des CPE et de la direction*
- *participer à l'Assemblée générale des délégués ou au CVL*
- *participer éventuellement au CA*
- *informer la classe de la vie du lycée*
- *être l'interlocuteur des parents d'élèves délégués*

Le délégué n'est pas...

- *le chef de classe*
- *le « percepteur » scolaire*
- *l'accompagnateur des « mourants » à l'infirmerie*
- *le « paratonnerre » de la classe, chargé de recevoir la foudre à la place de ses camarades…*

Le délégué est...

- *un élu, qui a des droits liés à sa responsabilité : réunion, affichage, information*
- *un responsable qui a des devoirs vis-à-vis de sa classe (défendre l'avis majoritaire, pas son opinion personnelle) et de la communauté scolaire.*

Profil du délégué

Volontaire, motivé, c'est un informateur qui collecte et diffuse l'information, un interlocuteur pour ses camarades et l'ensemble des personnels du Lycée (direction, éducation, intendance), un animateur de sa classe et dans le Lycée, un intervenant, au Conseil de classe, à l'Assemblée générale des délégués, et éventuellement au Conseil de la vie lycéenne et au Conseil Académique de la Vie Lycéenne, un responsable qui rend compte à sa classe des réunions auxquelles il a participé, des propositions et des projets en cours.

Formation des Délégués

Les délégués reçoivent une formation au cours de l'année scolaire, en dehors des heures d'enseignement, afin de les aider à accomplir leurs différents rôles. Cette formation aborde notamment la préparation des conseils de classe, la connaissance du Lycée et de son fonctionnement. Le programme complet est défini avec l'ensemble des délégués.

Délégué Flash (p 103) – édition 2007 – CRDP de Grenoble

Délégué : Mode d'Emploi « collège »

Des délégués pour quoi faire

DANS LA CLASSE

- *Réunir les élèves, les consulter sur les difficultés rencontrées*
- *Aider les élèves, être un médiateur*
- *Dialoguer avec les professeurs, le professeur principal*
- *Organiser l'entraide entre élèves (prise en charge des devoirs pour les absents par exemple)*
- *Animer la vie de la classe, favoriser le dialogue entre élèves*
- *Encourager les autres élèves à prendre des responsabilités*

DANS LE COLLEGE

- *Représenter la classe, être son porte-parole au conseil de classe*
- *Etre l'interlocuteur de la vie scolaire et de la direction*
- *Participer aux réunions de délégués*
- *Participer, éventuellement, au Conseil d'Administration*
- *Informer la classe des débats et décisions de ces différents conseils*

Etre l'interlocuteur des parents d'élèves délégués

Le délégué n'est pas...

- *le chef de classe*
- *le responsable du registre d'appel*
- *le distributeur des imprimés*

Le délégué est…

- *un élu qui a des droits liés à sa responsabilité : réunion affichage, information*

un responsable qui a des devoirs envers sa classe (défendre l'avis majoritaire, pas son opinion personnelle)

LA FORMATION

Les délégués reçoivent une formation au cours de l'année scolaire, en dehors des heures d'enseignement, afin de les aider à accomplir leurs différents rôles. Cette formation aborde notamment la préparation des conseils de classe, la connaissance du collège et de son fonctionnement. Le programme complet est défini avec l'ensemble des délégués.

UN CONSEIL AVANT LES ELECTIONS !

Vous devez tous vous prononcer le jour du vote : dans un bureau de vote, à bulletins secrets. Votre carnet de correspondance vous servira de carte d'électeur. Avant de voter, vous pourrez interroger les candidats, éventuellement lire leurs programmes électoraux. Demandez-leur de se présenter, d'expliquer leur candidature, et prenez le temps de réfléchir !

Délégué Flash (p 104) – édition 2007 – CRDP de Grenoble